



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 22 septembre 2021

GERER MES BIENS IMMOBILIERS : UN NOUVEAU SERVICE EN LIGNE POUR LES USAGERS PROPRIETAIRES

Le nouveau service numérique « Gérer mes biens immobiliers » est ouvert aux usagers propriétaires, particuliers et personnes morales, depuis le 2 août 2021 et accessible depuis leur espace sécurisé sur <https://www.impots.gouv.fr/portail/> . Il s'agit du premier volet de ce service qui constitue la nouvelle offre numérique de la DGFIP en matière foncière.

Tout usager titulaire d'un droit réel (propriétaire, indivis ou non, usufruitier, nu-propriétaire...) sur une propriété bâtie, qu'il soit un particulier ou un professionnel (personne morale), pourra, à partir de son espace sécurisé sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), disposer d'une vision nationale de l'ensemble de ses biens bâtis ainsi que de leurs caractéristiques (surface, nombre de pièces, numéro de lot...).

Ce service va progressivement s'enrichir de fonctionnalités et permettre aux usagers de réaliser l'ensemble des démarches qui concernent leur(s) bien(s) :

- Fin 2022, l'utilisateur aura la possibilité de faire ses déclarations foncières en ligne et de liquider sa taxe d'urbanisme ;
- En 2023, interviendra l'ouverture du service de déclaration en ligne de la situation d'occupation et des loyers.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)